



DC Symbol: MRT/16/02/EUR

Project No: 106301

Award No: 502068

Nom Projet :

Création d'emplois décents et consolidation de l'emploi existant pour les jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche artisanale

Termes de référence : Capitalisation des expériences de la composante formation sur les services d'appui aux entreprises (SAE) et l'éducation financière du projet Promopêche

Activité/ Ligne budgétaire :

Ligne budgétaire :

Trust Fund Sahel des migrations

Dans la région du Sahel et du lac Tchad, les problèmes liés à la profonde misère, au manque de stabilité, à la fragilité de l'économie et à une faible résilience restent considérables. Cette situation est exacerbée par le changement climatique, dans une région où plus de 80 % de la population vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Les migrations clandestines et les activités criminelles associées, telles que la traite des êtres humains, le trafic de migrants, la corruption, la contrebande et la criminalité transnationale organisée sont en plein essor, en particulier là où il y a une présence insuffisante des forces de l'ordre et de l'administration publique. Ces défis sécuritaires sont de plus en plus liés aux groupes terroristes et aux trafics de toute nature.

La région est également confrontée à des défis croissants liés à la pression démographique, aux faiblesses institutionnelles et de gouvernance, à l'insuffisance des infrastructures sociales et économiques, aux contraintes environnementales et à la mauvaise résilience face aux crises alimentaires et nutritionnelles. Tous ces facteurs constituent les causes profondes des déplacements forcés et poussent les populations à fuir les conflits, à chercher refuge loin des persécutions et du danger physique, ou à chercher de nouvelles opportunités économiques pour bâtir une vie meilleure. En conséquence, la pression migratoire est de plus en plus forte, ce qui a de graves conséquences à la fois pour les pays de la région et pour l'UE

Compte tenu de la proximité du Sahel avec l'UE et son voisinage immédiat, l'UE travaille en étroite collaboration avec les pays du Sahel et de la région du lac Tchad afin de soutenir les efforts qu'ils déploient en faveur de la paix, de la sécurité et du développement. Le dialogue en cours entre l'UE et la région du Sahel/lac Tchad sur la sécurité, la stabilité et les questions de migration s'intensifie. (<http://ec.europa.eu>)

Les interventions dans le cadre du projet de Fonds fiduciaire dans la région du Sahel et du lac Tchad financé par l'Union Européenne contribuent dans une large mesure à atténuer les défis auxquels elle est actuellement confrontée.

Le Bureau International du Travail est engagé depuis 2011 dans une initiative sous régionale pour l'identification et la promotion de la création d'emplois verts, « des emplois qui réduisent l'impact environnemental des entreprises et des secteurs économiques à des niveaux durables à terme en contribuant à réduire au minimum

les déchets et la pollution ainsi qu'à rétablir les services de l'écosystème tels que l'eau potable, la protection contre les inondations ou la biodiversité » (BIT, 2011).

Promouvoir l'emploi des jeunes dans le secteur de la pêche en Mauritanie

Aujourd'hui, les jeunes de 15 à 35 ans constituent la force potentielle de travail en Mauritanie, car ils représentent plus de 60 % de la population en âge de travailler. La répartition des chômeurs indique une forte représentation de la tranche d'âge des 20-34 ans. Cela traduit une grande difficulté à entrer sur le marché du travail. Le taux de sous-emploi global de 15,2% en 2010, est la preuve de l'incapacité de l'économie à répondre aux sollicitations de la population. Le cas des jeunes inactifs (ceux qui ne sont ni dans le système éducatif, ni occupés) est une préoccupation majeure pour les autorités nationales.

Le secteur des pêches est responsable d'environ 55.000 emplois, ce qui représente environ 3% de la population active du pays et près de 30% des emplois formels au niveau national. Le sous-secteur de la pêche artisanale joue un rôle clé en termes de création d'emplois, en contribuant à 80 % de l'emploi du secteur. La richesse générée par le secteur est évaluée entre 6 et 10 % du PIB. La création d'emplois a une marge de croissance non négligeable.

La transformation à forte valeur ajoutée est pratiquement inexistante pour les produits de la pêche artisanale. Cette activité se pratique, dans la plupart des cas, de manière informelle, sans encadrement juridique précis et ne bénéficie d'aucun accompagnement institutionnel suffisant ou d'infrastructures adéquates. Du point de vue organisationnel, il existe des structures bien définies au niveau national, comme des fédérations et autres associations professionnelles, pour la plupart des coopératives ; néanmoins, les PME et MPE de valorisation des produits de la pêche ne sont pas suffisamment structurées. Une des origines est le manque d'organisation de la production qui pourrait être un moteur de création d'emplois. Également, les services d'appui aux entreprises (SAE) ne sont pas orientés vers ce secteur de la transformation. Une marge de croissance est donc non négligeable alors que le chômage des jeunes est l'une des préoccupations majeures pour les autorités nationales

Les installations de traitement de la production sont en très mauvais état et les services fournis sont insuffisants. Il existe un seul port de pêche artisanale dans le pays et il a dépassé quatre fois sa capacité maximale d'accueil d'embarcations. L'absence d'infrastructures adaptées pour le débarquement, le stockage et la conservation puis la valorisation est un constat de l'ensemble du secteur de la pêche artisanale, en Mauritanie. Pour y remédier, le développement d'infrastructures et d'industries de valorisation est l'une des orientations de la Stratégie 2015-19. En

effet, il est prévu la promotion de pôles de développement intégrés, en cohérence avec les politiques de lutte contre la pauvreté d'une part et de l'aménagement du littoral, d'autre part. La mise en place de points de débarquement aménagés (PDA), le long de la côte mauritanienne, est donc une solution pertinente et en cohérence avec les politiques nationales.

Le manque de travailleurs qualifiés dans les filières de valorisation est un frein pour le développement de cette niche d'emplois. La qualification de la main d'œuvre sur les normes sanitaires et les différents modes de valorisation est nécessaire. Malgré un dispositif de formation professionnelle existant, notamment à l'Académie Navale et ses établissements rattachés, il n'est pas en mesure de pourvoir suffisamment de professionnels pour le développement du secteur.

Dans ce cadre, PROMOPECHE relie la volonté de l'Union Européenne avec l'expertise technique du Bureau International du Travail dans le domaine de l'emploi.

Les principaux résultats escomptés sont les suivants :

R.1.- Amélioration des mécanismes de la gouvernance du secteur de la pêche artisanale pour encadrer et renforcer la filière comme source clé de création d'emplois durables et décents ;

R.2.- Promotion de l'employabilité des jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche, tout au long de la chaîne de valeur, à travers le renforcement de leurs capacités par des formations d'appui à leur insertion ;

R.3.- Amélioration de la performance du secteur de la pêche artisanale comme source de création d'emploi décent pour les jeunes et potentiels migrants dans la valorisation des produits halieutiques.

PROMOPECHE vise l'établissement de partenariats durables avec les agences concernées par l'emploi des jeunes et la formation professionnelle, la facilitation des alliances entre le secteur privé et lesdites agences en vue de créer de l'emploi durable et de qualité dans le secteur des matériaux locaux.

OBJECTIF DE LA PRESTATION

L'objectif global de cette prestation est d'assurer la capitalisation de l'expérience des parties prenantes en vue d'influencer les interventions futures (partenaires, gouvernement et ONG) et l'amélioration des interventions sur la base des précédents succès et échecs.

Cette capitalisation permettra aux partenaires et mandants du BIT de disposer des informations sur la pertinence des activités des trois composantes du projet, leur efficacité, leur efficience, la manière dont le projet est mis en œuvre (durabilité versus appropriation), le niveau d'alignement aux priorités du secteur et aux priorités nationales, l'impact sur les bénéficiaires. Les résultats fourniront également des orientations sur les perspectives possibles de répliquer les acquis à d'autres projets similaires en phase de création ou de mise à l'échelle.

Le rapport de capitalisation va présenter les enjeux initiaux, la stratégie d'intervention proposée et les résultats et les réalisations concrètes à la suite des activités menées par la composante Promouvoir l'emploi des jeunes dans le secteur de la pêche en Mauritanie du projet Promopêche ainsi que les activités connexes du portefeuille de projets du BIT en Mauritanie, concourant au Activité 2.4 Renforcer les compétences et les capacités des jeunes et potentiels migrants par des formations spécifiques de promotion de l'insertion / professionnalisantes dans la transformation, la valorisation et la commercialisation des produits halieutiques et dans les métiers connexes (entretien des navires, réparation d'engins de pêche, mécaniciens, etc.), ainsi que les activités connexes des projets du portefeuille du BIT. Cette étude révélera les avantages et fera ressortir les limites de la méthodologie de mise en œuvre en se basant sur l'expérience des principaux partenaires du projets et de bénéficiaires du projet, et servira de base et de leçons apprises pour améliorer de futures interventions du BIT dans ce domaine en Mauritanie.

Cette prestation poursuit les objectifs suivants :

- 1) Identifier les actions clefs et considères comme meilleures pratiques ainsi que le niveau de de participation des partenaires du projet dans les mêmes ;

Comprendre dans quelle mesure le volet formation sur les services d'appui aux entreprises (SAE) et l'éducation financière ont contribué à répondre aux besoins et à apporter des solutions aux problèmes des populations bénéficiaires, en matière de création d'opportunités économiques et du développement du secteur privé

- 2) De déterminer si les besoins à l'origine du projet ont été satisfaits ou s'ils existent toujours ;
- 3) Mesurer le degré de mise en œuvre des recommandations formulées lors des formation en, en termes d'efficacité, d'efficience ainsi que la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été planifié initialement, tout en mettant en exergue sa cohérence et articulation avec les autres composantes du projet et les priorités du secteur de la pêche ;

- 4) Identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets spécifiques développés (formation des formateurs, et des opérateurs en analysant les potentiels effets des actions sur les bénéficiaires)
- 5) Identifier les contraintes de mise en œuvre et mesures de corrections apportées lors de la mise en œuvre de cette composante ;
- 6) Fournir des recommandations pour une éventuelle planification et prise de décision éclairée dans le cadre de nos actions en cours et nos futurs projets, tout en donnant des orientations soutenues pour répliquer les leçons apprises et bonnes pratiques identifiées ;
- 7) Apprécier sur la base du document du projet et des résultats des enquêtes effectuées auprès des bénéficiaires dans quelle mesure la stratégie d'intervention du projet et les actions mises en place sont -ils en adéquation avec les problèmes posés et les besoins et attentes des bénéficiaires ;
- 8) Déterminer les stratégies de pérennisation des activités du projet dans son ensemble et la capacité à consolider les acquis et à poursuivre les actions lorsque le projet sera clôturé ;
- 9) Documenter et analyser les transferts des compétences acquises sur les services d'appui aux entreprises (SAE) et l'éducation financière
- 10) Se servir des bonnes pratiques comme expériences à partager avec d'autres acteurs ou partenaire de mise en œuvre du projet pour la duplication, l'amélioration et la mise à l'échelle des initiatives.

METHODOLOGIE DE LA CAPITALISATION DE COMPOSANTE

Le consultant devra revoir et analyser de manière participative avec les différentes parties prenantes et la coordination du BIT les résultats et observations afin de tirer les apprentissages. A cet effet, le consultant devra :

1. Définir avec l'équipe projet la portée et assurer la compréhension de l'objet de capitalisation, l'intérêt et l'impact sur la cible aussi bien des bénéficiaires que des partenaires de mise en œuvre
2. Identifier la situation initiale dans le secteur de la pêche en ce qui concerne l'insertion professionnelle des jeunes, le dialogue social, la prévention des pires formes du travail et la protection sociale
3. Identifier conjointement les acteurs internes pertinents intervenant dans les thématiques aussi bien au niveau étatique qu'au niveau intermédiaire et micro en incluant les bénéficiaires finaux du travail.

4. Recueillir les perceptions et observations des parties prenantes sur la stratégie d'intervention développée, la qualité de l'exécution et les enjeux du contexte ainsi que les impacts ou résultats atteints.
5. Faire ressortir la situation finale avec aussi bien le résultat atteint que les raisonnements liés aux facteurs, contexte et méthodologie.
6. Développer des études des cas sur les bons pratiques identifiés permettant la compréhension de l'intervention et la réplique dans d'autres secteurs ou zones d'intervention par les partenaires et mandants en Mauritanie.

La couverture géographique de l'évaluation concernera les zones d'intervention de Nouakchott, Legweichich au PK 93, M'Mhaijrat, Tiwilitt et PK 144. Pour certaines activités il serait recommandé d'analyser les activités réalisées à Nouadhibou.

Le consultant devra définir un cadre méthodologique dans son offre technique afin de répondre aux critères participatif et pragmatique de cette capitalisation.

La capitalisation présentera les aspects généraux du Résultat 2. L'offre de formation nationale est renforcée, adaptée aux besoins locaux et permet l'insertion effective de demandeurs d'emploi, ainsi les besoins et problèmes adressés par le projet ; elle décrira l'expérience de mise en œuvre des activités (y compris les difficultés ou les problèmes rencontrés), présentera une analyse selon les critères et indicateurs choisis, et présentera ses conclusions y compris les leçons apprises et quelques recommandations. Les processus à suivre sont encadrés dans le résultat 2 du projet Promopeche

La capitalisation couvrira les principales activités des projets Promopeche. Elle prendra aussi en compte les critères de durabilité, de répliquabilité, de participation, et d'impacts sociaux économiques.

OUTILS

Le travail du consultant prendra en compte les documents du BIT relatif aux projets ainsi que les données secondaires et primaires selon les entretiens, les observations et les focus groupes.

Le consultant travaillera sous la supervision du coordinateur chargé des projets d'insertion et comptera avec l'appui technique de l'équipe de Travail décent de l'Afrique du Nord, basé au Caire et du Bureau sous-régional de l'OIT à Alger.

LIVRABLES

Sur la base des activités énumérées ci-dessus, le prestataire devra remettre les produits suivants :

Préalable : Note méthodologique présentant l'approche, le cadre logique de l'évaluation, la programmation et les questions prioritaires de l'étude. La validation par le BIT est obligatoire avant le démarrage du travail de la collecte et de l'analyse requises.

Produit 1 : Rapport initial dit de cadrage technique : Ce rapport doit prendre en compte l'étude documentaire de référence en dégagant les principaux constats et hypothèses relatives aux résultats, recommandations et apprentissages à prendre en compte pour la revue physique et les données primaires. Ce rapport de démarrage devra être validé par l'équipe technique du BIT avant la seconde phase de la capitalisation.

Produit 2 : Rapport des résultats préliminaires : Ce rapport devra présenter les résultats du travail de collecte d'information et l'analyse initiale permettant de dégager les résultats, recommandations et apprentissage de l'expérience du BIT. Une présentation des résultats aux principales parties prenantes oralement et écrit sera faite. L'objectif de cette section est de fournir une opportunité pour la validation initiale des constatations de la capitalisation.

Produit 3 : Rapport provisoire : Une semaine après la présentation des résultats préliminaires, le/la consultante (e) soumettra un draft du rapport de capitalisation au BIT. Ce rapport sera partagé aux différentes parties prenantes du projet pour commentaires et pré-validation.

Produit 4 : Rapport final de capitalisation : le consultant finalisera le rapport incluant un résumé exécutif, ainsi que tous les documents annexés en tenant compte des commentaires et suggestions apportés par le BIT et les partenaires du projet, dont il transmettra une version Word faisant apparaître les réponses aux commentaires, et une version en PDF propre sans commentaires. Il élaborera également un PowerPoint reprenant les principaux résultats de l'étude.

Le rapport final sera transmis en version Word et en format de présentation Power point pour la restitution et l'usage du BIT

Calendrier proposé : La mission devra être effectuée sur une période globale de 3 mois de la date de signature du contrat. Elle couvrira principalement les activités suivantes :

Livrable	Activité	Nombre de jours/dates prévisionnelles
Produit 1 : Rapport initial dit de cadrage technique	1. Réunion de cadrage et validation du plan de travail sous la base de la note méthodologique du Consultant	5 jours
	2. Revue documentaire et rencontres avec les personnes ressources du BIT	
	Elaboration et présentation des résultats initiaux de la revue documentaire	5 jours
Produit 2 : Rapport des résultats préliminaires	Mission terrain : collecte des données et traitement	20 jours
	Elaboration de l'analyse des données et présentation des premiers résultats (restitution)	8 jours
Produit 3 : Rapport provisoire	Rédaction du rapport et présentation du premier draft	10 jours
Produit 4 : Rapport final de capitalisation	Recueil des commentaires et validation du rapport avec les partenaires & Intégration des commentaires et rapport final	5 jours
	Finalisation et Restitution Finale (selon le choix du BIT)	2 jours
Total personnes/ Jour		55 jours

Qualifications requises

Qualification académique :

Maitrise ou BAC+4 (socio-économie, Ingénierie de formation, Management, ou disciplines assimilées) avec une expérience dans la thématique emploi et jeunesse en Mauritanie ;

Expériences

- 10 ans d'expérience professionnelle avec au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans la gestion du développement, en particulier dans le domaine de la programmation et du suivi et évaluation axés sur les résultats ainsi que sur les thématiques d'emploi, de développement de la jeunesse et des politiques publiques ; une expérience en Mauritanie serait un atout ;
- Expérience dans l'utilisation de méthodologie de l'évaluation avec une expérience dans l'évaluation des projets de développement axés sur l'emploi, la jeunesse et le développement ;
- Excellente capacité de communication orale et écrite en français ; la connaissance de l'arabe serait un atout ;
- Une connaissance des secteurs productifs et du secteur privé, particulièrement celui de la pêche en Mauritanie ;
- Connaissance du contexte en matière de protection sociale et de dialogue social en général serait un atout ;
- Une expérience de travail avec les institutions de développement en Mauritanie ; une connaissance du système des Nations Unies, en particulier le BIT et de son mandat serait également un atout.

L'expérience du consultant doit indiquer une connaissance transversale des enjeux de développement de la jeunesse en matière de formation, d'entrepreneuriat et de développement du secteur privé ainsi que de la participation des jeunes au développement local

Les propositions, en format électronique (sous pdf) seront envoyées aux adresses ci-dessous, au plus tard le lundi 17 Février 2023 à 12h GMT.. Les offres reçues après cette date ne seront pas considérées :

Amar Baba Moilid : moilid@iloquest.org
Housseinou Kassougue kassougue@ilo.org
Diabira, Aly Bamby diabira@ilo.org
Diakhité, Lamine Mamadou diakhite@ilo.org
Diack, Ousmane diack@ilo.org